

FLASH INFO COTENTIN

JANVIER - FÉVRIER - MARS

2017



Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 28 Janvier 2017 à St-Lo. Comme chaque année nos adhérents sont venus nombreux pour y assister et prendre connaissance de l'activité de notre association.

Après une présentation du bilan d'activité et du bilan financier, ceux-ci sont approuvés par l'Assemblée Générale.



LES RENDEZ-VOUS



La période d'hiver est traditionnellement calme.

FEVRIER



Temps très fort pour deux de nos Anes qui vont nous représenter au Salon International de l'Agriculture à Paris du 25 Février au 5 Mars 2017 :

- Ugolin De La Justice mâle entier, appartenant à Patrice Dauffy, qui concourra pour le TNA (Trophée National d'Anes) dont les épreuves sont cette année réparties sur 5 jours et plus précisément pour ceux qui viendront au SIA le samedi 25 à 14 h 45, le

dimanche 26 à 10 h 45, le mercredi 1er mars à 14 h 30 et 18 h, le vendredi 3 à 14 h et le samedi 4 à 14 h 45.



Ugolin De La Justice



Clochette de Claidis

- Le CGA (Concours Général Agricole) où nous serons représentés pour les males par Ugolin de la justice et pour les femelles par Clochette de Claidis, appartenant à Franck et Christel Prevel, qui est notre meilleure femelle.

Le traditionnel diner des éleveurs aura lieu le jeudi soir ainsi que les festivités pour les 5 ans de la SFET.

Autre moment fort, la pesée aura lieu sur deux jours les lundi et mardi matins de 8 h 30 à 10 h.

MARS A AVRIL

LE SAMEDI 18 MARS FOIRE AUX ANES DE MOYAux, 22^e ÉDITION

Pour information, l'Association ne sera pas présente, il n'y aura ni concours ni séance de confirmation, mais nous espérons néanmoins, vous voir nombreux à Moyaux. L'ambiance y est chaque année chaleureuse et détendue.

Cette année, les impératifs de la lutte anti terroriste ont imposé à la municipalité de Moyaux de modifier l'implantation de la fête. Nous ne disposerons plus de la place des pompiers mais d'une autre place près de la cantine scolaire. De plus la circulation automobile sera interdite dans Moyaux à partir de 9 h et jusqu'à 17 h 30 ce qui nous obligera soit à arriver et débarquer nos animaux avant 9 h avant d'aller remiser nos véhicules au parking, soit à arriver plus tard, décharger au parking et venir à pied avec les animaux.

Formation attelage les 1er et 2 avril, à l'école d'attelage des Aubrais 22630 Les Champs Géaux. Pour la troisième année, 10 personnes vont apprendre à garnir et mener les ânes en attelage.